

ANNO DOMINI MLXI-II.

ADELMANNUS

BRIXIENSIS EPISCOPUS.

NOTITIA HISTORICA IN ADELMANNUM.

(Histoire littéraire de la France, tom. VII, pag. 542.)

Adelmann¹, mal nommé *Adelin* par d'autres, nous est inconnu et pour sa famille et pour le lieu précis de sa naissance. Un écrivain de ce siècle, qui en 1710 a publié à Leipsick un ouvrage intitulé *Des illustres Allemands*, veut faire honneur à sa patrie d'avoir donné le jour à notre prélat (*Journal des savants*, 1739, p. 657), mais son opinion se trouve dénuée de preuves solides, n'étant appuyée que sur ce que Sigebert le nomme *Almanne*, au lieu d'*Adelmann* (SIG. *Scrip.* c. 453), en quoi il est tout naturel de reconnaître une erreur de copiste. D'ailleurs, Adelmann parlant lui-même des pays teutoniques, c'est-à-dire l'Allemagne, les regardait comme une terre étrangère à son égard (ADEL. *ad Ber.* p. 438).

La première figure qu'on lui voit faire dans le monde, est à l'école de Chartres, où il étudia sous le célèbre Fulbert, et où il eut pour condisciples Hildier, Sigon, Bérenger, Lambert, Engelbert, et plusieurs autres savants (*ibid.*, MAB. *Analect.*, p. 482). Adelmann était un de ces élèves chéris, que le vénérable Socrate, c'est le nom qu'il donne à Fulbert son maître, prenait le soir avec lui, dans un petit jardin près d'une chapelle de la ville, pour leur faire des instructions particulières, outre les leçons publiques qu'il leur donnait à d'autres heures. Là il les conjurait avec larmes et les transports d'une sainte ardeur de suivre toujours le grand chemin, en marchant soigneusement sur les traces des Pères, sans jamais s'en écarter.

Adelmann était si pénétré du bonheur d'avoir reçu de telles instructions, que longtemps après il n'en parlait qu'avec les plus vifs sentiments de reconnaissance (MAB. *ib.*). Écoutons-le un moment s'en expliquer lui-même.

*Carnotenæ decus urbis memorande pontifex,
Te primum, Pater Fulberie, dum te canor dicere;
Fugit sermo, cor liquescit, recrudescunt lacrymæ.
D:pt ram ta singillatim mihi a quidem mi mini,
Ut pote convictor sen s herens sa'pe lateri,
Aure bibens or s fontem aureum nullifui.*

On a vu ailleurs avec quels éloges il relève la

(1) Quoique alors diocésain de Liège, Adelmann pouvait être né ailleurs. Valère André (*Bib. Belg.*,

A doctrine de cet excellent maître et son admirable manière d'enseigner. Tout cela le portait à rendre à Dieu de continuelles actions de grâces, pour lui avoir procuré l'avantage de passer quelque temps auprès d'un tel docteur : avec bien plus de raison, dit-il (ADEL. *ib.*), que n'en avait Platon de remercier la nature de l'avoir fait naître homme, et non une bête au temps de Socrate.

Mais s'il avait un si tendre attachement pour Fulbert, Fulbert n'en avait pas un moindre pour lui. Adelmann était déjà sous-diacre, lorsqu'il passa à son école. Il paraît que c'était vers les dernières années de l'épiscopat de Durand, évêque de Liège (FULB. *ep.* 57; MAB. *Act.* t. IX, pr., n. 8). Réginaud lui ayant succédé en 1024 écrivit à Fulbert pour lui redemander son sous-diacre, qu'il qualifiait une brebis errante ; d'où nous apprenons qu'Adelmann était diocésain (1) de Réginaud. Fulbert (*ibid.*) lui répondit avec sa politesse ordinaire qu'il louait à la vérité sa sollicitude pastorale, mais qu'il le priait en même temps de ne point regarder son frère Adelmann, qui se nourrissait à Chartres dans de bons pâturages, comme une brebis hors du troupeau ; qu'il devait se tenir tranquille sur son compte, vu que par la grâce de Dieu cette brebis se nourrissait à profit, et qu'elle était industrieuse à éviter les embûches frauduleuses des loups ; qu'il cessât de qualifier fugitif un soldat qui se préparait avec soin à combattre tant au dedans qu'au dehors l'armée entière des erreurs et des vices ; qu'au reste Adelmann se rendrait incessamment à Liège ; mais que lui Fulbert priait Réginaud de le lui renvoyer à Chartres avec un démissionnaire en forme, afin qu'il lui fût un gage de leur union mutuelle.

On voit ici avec quel zèle, quelle sagacité et quel fruit Adelmann s'appliquait à l'étude. On y voit quelles grandes espérances il donnait dès lors, et qu'il s'y prenait au mieux pour les soutenir. On y voit enfin le désir que Fulbert, qui se connaissait bien en mérite, avait conçu de l'attacher à son Eglise.

p. 5) assure qu'il était Français de langue et de naissance.

Mais la providence en disposa autrement. L'évêque Réginaud usa de son droit et retint près de lui Adelmanne qui, continuant ses études sur le plan qu'il les avait commencées, acquit toutes sortes de belles connaissances : *Vir in omni varietate scripturarum doctissimus* (SIG. *Scip.* c. 155; TRIT. *Scip.* c. 320; *Chr. hir.* t. I, p. 167). Il devint non-seulement grammairien, c'est-à-dire habile dans les belles-lettres, mais aussi philosophe, surtout un des fameux dialecticiens de son temps et bon théologien. Le peu qui nous reste de ses écrits suffit pour appuyer cet éloge.

L'école de Liège avait alors à sa tête le docte Vazon. Celui-ci s'étant retiré avant son épiscopat à la cour de l'empereur Conrad, Adelmanne fut choisi pour remplir la dignité de scolastique (MAB. *Analect.* *ib.* p. 422). Cette école, célèbre dès le temps de l'évêque Notger, acquit une nouvelle réputation sous ces deux savants modérateurs. Le concours des étudiants y était grand, mais on ne connaît point en détail ceux qu'Adelmanne y forma à la science et aux mœurs, qui faisaient l'objet de ses leçons. Il y a beaucoup d'apparence que Francon, un de ses successeurs, et plusieurs autres de ces savants qui illustrèrent la ville de Liège sur la fin de ce siècle, furent de ce nombre. On y compte nommément Lambert, depuis abbé de Saint-Laurent, qui a laissé divers écrits de sa façon (TRIT. *Chr. hir.* t. I, p. 180), Guillaume, qui fut aussi dans la suite abbé de Saint-Arnoul à Metz et de Saint-Remi à Reims, et dont il y a quelques écrits, eut aussi le même avantage (MAB. *ib.* p. 273; *Analect.*, l. LXIII, n. 89). Adelmanne, ayant appris sa retraite dans le cloître, lui écrivit pour la blamer, non par un défaut d'estime pour son dessein, comme il paraît, mais par l'espérance qu'il aurait été plus utile à l'Eglise s'il fut demeuré dans le clergé. Sa lettre lui attira une réponse qui n'eut pas l'effet de lui inspirer le même dessein, quoique son disciple lui en suggérât bien des motifs (*Analect.* *ib.*).

Après avoir enseigné publiquement à Liège pendant plusieurs années, Adelmanne quitta son école et se retira en Allemagne comme en une espèce d'exil. Il ne nous apprend point pourquoi; mais il est à présumer que ce fut par la même raison qui porta depuis le scolastique Gozechin, son successeur, à prendre le même parti (MAB. *Annal.*, t. IV, p. 382-390). Il y avait déjà du temps qu'il n'était plus à Liège lorsqu'il apprit que les erreurs de Bérenger de Tours, l'un de ses condisciples à l'école de Chartres, sur le mystère de l'Eucharistie faisaient du bruit en Allemagne comme ailleurs. Adelmanne en fut également frappé de surprise et de douleur, mais la charité lui fit suspendre son jugement. Il forma aussitôt le dessein d'en écrire à Bérenger lui-même, pour savoir certainement à quoi s'en tenir. Il jugea cependant plus à propos d'entremettre Paulin, primicier de l'Eglise de Metz, leur commun ami, qui était moins éloigné de Tours. Il le

pria donc d'écrire à Bérenger, et de l'instruire ensuite de ce qui en était. Adelmanne attendit inutilement deux ans entiers la réponse de Paulin. Au bout de ce terme, ayant trouvé une occasion favorable, il lui écrivit lui-même l'excellente lettre dont on rendra compte : lettre tendre et lumineuse, aussi polie que forte en raisons, capable par conséquent de faire une impression salutaire sur un cœur moins endurci et un esprit moins prévenu. Mais elle n'eut point d'autre effet que de faire voir d'une part la tendresse chrétienne, le zèle ardent, le profond savoir d'Adelmanne, et de découvrir de l'autre l'ingratitude, l'insensibilité, le mauvais génie, l'obstination de Bérenger dans ses erreurs.

D'Allemagne notre scolastique passa en Lombardie, soit qu'il y allât chercher une autre retraite, soit que quelque puissance l'y appelât. L'Eglise de Bresse se trouvant alors vacante, il en fut élu évêque (UGN. t. IV, p. 738, 739). C'est ce qui arriva, suivant l'opinion commune, en 1048. Mais si l'on veut bien faire attention aux particularités qu'on vient de détailler d'après Adelmanne même, on conviendra que son épiscopat n'a commencé tout au plus tôt qu'en 1050. Rappelons-les en deux mots, ces particularités. Il y avait deux ans au moins qu'Adelmanne avait ouï les bruits qui couraient partout des erreurs de Bérenger lorsqu'il lui écrivit. Les termes dont il se sert dans sa lettre, en qualifiant son *saint frère*, montrent à la vérité qu'elle précéda les conciles de Rome et de Verceil, dans lesquels les erreurs de Bérenger furent condamnées, ce qui est confirmé par le silence d'Adelmanne sur ces événements publics. Mais d'un autre côté les deux ans écoulés depuis que ces mêmes erreurs faisaient du bruit dans le monde ne permettent pas de placer cette lettre plus tôt qu'à la fin de 1049, ou au commencement de l'année suivante, et il ne faut pas oublier qu'elle fut écrite d'Allemagne. Il est donc constant que ce ne fut au plus tôt qu'en 1050 que son auteur remplit le siège de Bresse en qualité d'évêque.

Ceux qui étaient plus à portée de nous instruire des événements de son épiscopat ne nous en apprennent rien (UGN. *ib.*). Mais on est fondé à présumer qu'un évêque qui avait reçu l'éducation qu'on a décrite, qui avait brillé dans la dignité de scolastique, et donné des marques si éclatantes de son zèle et de sa charité pour le salut d'un ami, gouverna avec fruit le diocèse qui lui fut confié. L'on sait en particulier que le pape Nicolas II lui enjoignit, conformément aux décrets des conciles, de déposer les prêtres et les diacres concubinaires. Il est aisé de juger par là et par ce qui a été dit plus haut, du cas qu'on doit faire de l'autorité de Rubens, qui met la mort d'Adelmanne dès 1046. Elle est marquée dans les catalogues de son Eglise à l'année 1057. Mais c'est une autre faute; et l'on ne peut la placer plus tôt qu'en 1062 ou l'année suivante. Ughelli en avait la preuve en main dans les

actes manuscrits du pontificat de Nicolas II, qui font foi que notre savant évêque vécut au delà de 1061. Il fut enterré dans l'église des saints Faustin et Joville, d'où son corps fut transféré en 1612, avec ceux de trois de ses prédécesseurs, dans un lieu plus honorable, comme l'atteste l'inscription suivante :

*Donec immortalitatem induant
Apsidii, Petri Ramperti et Adelmanni,
Brixie episcoporum, reliquias
Hic grava Cassinensis congregatio
Reposuit*

MDCXII

Sigebert et presque tous les bibliographes qui l'ont suivi n'ont point oublié Adelmanne dans les catalogues de leurs écrivains. Il mérite à juste titre d'y trouver sa place, quoique ce qui nous reste aujourd'hui de ses écrits se réduise à peu de chose, si l'on considère la grosseur du volume, mais il n'en est pas de même si l'on a attention à ce qu'ils contiennent.

1^o La lettre à Bérenger est un des plus beaux morceaux de littérature de ce temps là, à tous égards. On a déjà dit à quelle occasion et en quel temps elle fut écrite. Il ne s'agit plus que d'en donner une juste notice. Mais tout ce qu'on en saurait dire sera toujours au-dessous de ce qu'elle est effectivement. Il faudrait la lire soi-même pour en connaître tout le prix. On peut dire sans exagérer que la charité l'ayant conçue, la théologie, de concert avec la philosophie, l'a digérée, et l'éloquence l'a écrite.

On y aperçoit un ingénieux auteur, qui pour mieux convaincre l'esprit tâche d'abord de gagner le cœur. Afin d'y réussir, Adelmanne rappelle à Bérenger les sentiments de tendresse qu'il avait toujours eus pour lui, et y joint le souvenir de cette affection paternelle dont le vénérable Fulbert les honorait l'un et l'autre : affection, dit-il, qui, bien loin d'avoir souffert quelque affaiblissement depuis qu'il nous a quittés pour aller au ciel, n'en est devenue que plus parfaite, et qui nous doit rendre présentes les instructions salutaires qu'il nous donnait, lorsque, nous exhortant à suivre toujours le grand chemin, il nous conjurait de demeurer inviolablement attachés à la doctrine des Pères.

Après ce début, Adelmanne lui parle des bruits fâcheux qui couraient de toutes parts contre lui et lui témoigne qu'il refusait de les croire avant que d'en avoir appris la vérité de lui-même. Que s'ils étaient fondés, il le conjure par la miséricorde de Dieu, et par la mémoire de leur commun maître, laquelle devait leur être si chère, de s'attacher à l'unité catholique, et de ne point troubler la paix de l'Eglise, pour laquelle tant de milliers de martyrs ont combattu d'une manière si triomphante contre l'idolâtrie et les forces de Satan, et que les saints docteurs ont défendue contre les attaques des hérétiques par des écrits où coulent des fleuves d'une salutaire éloquence, de sorte que s'il s'en élève de

A nouveau quelqu'un, il est aussitôt percé de mille traits. Où sont maintenant, continue Adelmanne, les manichéens, les ariens? Leur mémoire est en exécration. Au contraire celle des Ambroise, des Augustin, des Jérôme et autres, qui les ont terrassés, devient de jour en jour plus glorieuse, et l'on ne parle d'eux qu'avec éloge.

Ici notre auteur prévient une objection qu'on lui aurait pu faire, savoir comment il sera arrivé que les Pères de l'Eglise, qui étaient hommes, ne se seront pas trompés et n'auront pas trompé les autres, comme il est certain que les plus grands philosophes de la gentilité ont donné dans l'erreur? C'est, répond Adelmanne, qu'étant humbles de cœur et pauvres d'esprit, le Père céleste leur a révélé ce qu'il avait caché aux sages et aux prudents (*Math.* xi, 25), et que s'étant attachés à lui qui est la voie, la vérité et la vie (*Joan.* xiv, 6), ils ont été rendus participants de ces divins caractères.

Il vient ensuite à établir la croyance commune de l'Eglise sur le mystère de l'Eucharistie, et il le fait en habile théologien. D'abord il emploie ce raisonnement si simple, et en même temps si péremptoire : Jésus-Christ avait promis de nous donner un pain qui serait sa propre chair : c'est ce qu'il a exécuté en instituant l'Eucharistie. A ce raisonnement pris de la promesse de Jésus-Christ il ajoute celui qui se tire de sa toute-puissance. Celui qui a dit : Que la lumière soit faite, et la lumière fut faite, et faite de rien, dit également du pain : Ceci est mon corps. Car, continue Adelmanne en le prouvant par plusieurs autorités, c'est Jésus-Christ qui consacre, comme c'est Jésus Christ qui baptise, quel que soit le ministre qui le fait. Raisonnements qu'il fortifie par une pensée admirable. L'intercession, dit-il, de Jésus-Christ à la droite du Père en faveur des fidèles, de laquelle parle saint Paul, ne se fait pas par des paroles, mais par la vertu de l'Eucharistie, où Jésus-Christ s'offrant lui-même, renouvelle le mystère de sa passion.

De là notre auteur passe à l'objection favorite des sacramentaires de tous les temps, objection qui consiste à dire que l'on ne voit rien du changement qu'on suppose se faire dans l'Eucharistie, puisque les choses paraissent les mêmes qu'elles étaient avant la consécration. A quoi il répond que si le changement qui se fait dans les sacraments était visible, et qu'ils parussent au dehors ce qu'ils sont en eux-mêmes, la foi qui est, selon l'Apôtre, une pleine conviction des choses qu'on ne voit pas, et qui fait la vie du juste, serait ici sans objet et dans l'inaction, ou même réduite à rien. Ce sacrement de vie, continue-t-il en parlant de l'Eucharistie en particulier, est caché avec toute sa force et sa vertu sous des espèces sensibles, comme l'âme l'est dans le corps qu'elle anime. O homme charnel, s'écrie éloquemment Adelmanne, qui ne comprend pas les choses qui sont de Dieu! Dans le baptême, où il se fait un vrai changement, puisque celui qui

le reçoit devient ce qu'il n'était pas, les choses ne paraissent-elles pas les mêmes qu'elles étaient auparavant ? Celui qui est baptisé ne devient point blanc de noir qu'il était, ni lettré d'ignorant qu'il était avant sa régénération.

L'auteur entreprend ensuite de montrer que l'esprit humain, quelque pénétrant qu'il soit, ne peut atteindre à la sublimité de nos mystères. Mais ce qui nous reste de son écrit finit par malheur au raisonnement qu'il fait sur ce qui se passe dans le baptême et dont il fait une application au mystère de l'Eucharistie. Il est visible, par le plan qu'Adelmann se forme, qu'il poussait fort loin son écrit ; et peut-être ce qui nous en reste n'en est-il que la moindre partie. C'est ce que paraissent avoir compris presque tous les éditeurs, qui ont eu soin de marquer à la fin qu'il semblerait y manquer plusieurs choses. Il est après tout fort surprenant qu'on n'ait pu le recouvrer en entier ; vu qu'il subsistait encore tel au temps de Trithème, qui nous le donne pour un ouvrage extrêmement prolix, *valde prolixo* (TRITH. *Car. Hæ.* t. I, p. 167), ce qu'on ne saurait dire de la partie qui en est venue jusqu'à nous. La disette entière des manuscrits de ce même ouvrage ferait soupçonner la malignité humaine de les avoir supprimés. Les deux derniers siècles et le nôtre ont produit une infinité d'hommes qui ne s'accommodaient pas de la doctrine d'Adelmann. Il est aisé d'en juger par la manière dont Calvin l'a traité, manière indigne d'un chrétien et de tout homme d'honneur. Ce réformateur prétendu, voyant ses faux principes renversés par ceux de notre écrivain, et n'ayant rien de raisonnable à y répondre, emploie contre lui les plus grossières injures, le traitant d'ignorant, d'homme grossier et de sophiste qui ne parle que pour tromper (2) ; ressource ordinaire de presque tous ceux qui entreprennent de défendre une cause désespérée.

Bérenger, qui se trouvait précisément dans le même cas, ne tenant aucun compte de l'affection d'Adelmann son ami, qui ne cherchait qu'à le rappeler de ses écarts, ne répondit à son écrit que par un autre plein de présomption et d'arrogance, dans lequel il s'opiniâtrait à soutenir ses erreurs (SIG. *Script.*, c. 154). Nous avons, dans quelques fragments de cette mauvaise réponse, de quoi justifier le jugement qu'en porte ici l'historien Sigebert (MART. *Anec.*, t. IV, p. 109-115).

Ce qui nous reste de l'écrit d'Adelmann contre lui a été imprimé avec les traités de Pascale Radbert, de Lanfranc et autres sur la même matière, le tout en un même volume in-8°, qui parut à Louvain chez Martin Rotaire et Pierre Phalesius, en 1551. Cette édition, que l'on compte pour la première, est due aux soins de Jean Coster. Au bout de dix ans, c'est-à-dire en 1561, Jean Ulimmier,

prieur des Chanoines réguliers de Saint-Martin de Louvain, fit réimprimer l'écrit de notre auteur, réuni aux précédents et à quelques autres. L'édition est en même volume, mais mieux conditionnée, et se débita encore à Louvain chez Jérôme Vellaus. Vers le même temps Jean Garet, autre chanoine régulier, fit entrer dans son traité sur la présence réelle (*Car. de Euch.*, p. 67, 68) presque tout ce que nous avons de celui d'Adelmann. Du Boullay en a usé de même dans le premier volume de son *Histoire de l'Université de Paris* (EGAS. *BUL.*, t. I, p. 411-413).

En 1575, Margarin de la Bigne publia de nouveau tout ce qui nous en reste au premier tome de sa *Bibliothèque des Pères*, p. 487-492. De ce recueil l'écrit d'Adelmann est passé dans tous les autres qui portent le même titre (*Bib. PP.*, t. XVIII, p. 433-440). En dernier lieu, M. Galcarli, chanoine de la cathédrale de Bresse, qui a donné, sous les auspices et la direction du savant cardinal Quirini, une nouvelle édition des ouvrages de S. Philastre et de S. Gaudence, y a joint l'opuscule d'Adelmann (*Journ. des Savants*, 1739, p. 650). Cette collection, qui est en un volume *in-folio*, est sortie en 1759 des presses de Jean-Marie Aizzardi, imprimeur à Bresse.

2° Sigebert (*Ib.*, c. 153), après avoir donné une notice de cet opuscule de notre prélat, ajoute qu'il écrivit à Paul, ou plutôt Paulin, primicier de l'Eglise de Metz, une autre lettre sur le même sujet, afin qu'il travaillât à faire revenir de son erreur Bérenger, leur ami commun. Adelmann fait lui-même mention de cette lettre, qui n'est point venue jusqu'à nous, et que personne depuis Sigebert ne témoigne avoir vue. M. Cave (p. 525), prenant mal le sens de ce bibliographe qu'il cite, a avancé que cette lettre était aussi pour tâcher de faire changer Paulin de sentiment sur l'Eucharistie. On se plaint naturellement à grossir le nombre des gens qui pensent comme nous, souvent sans beaucoup s'embarasser si c'est aussi réellement que l'amour-propre le fait souhaiter. C'est apparemment par ce motif que cet écrivain anglais a compté Paulin au nombre des sacramentaires. Mais, outre que le texte de Sigebert suppose le contraire, Adelmann n'en dit rien, se plaignant seulement de la négligence de ce primicier à l'instruire, comme il l'en avait prié, de la vérité des bruits qui couraient contre Bérenger. L'idée avantageuse qu'on a donnée de l'écrit précédent doit faire regretter la perte de celui-ci.

Trithème (*Script.* c. 320) parle en général d'autres lettres d'Adelmann, comme faisant un recueil entier. Mais ne les caractérisant pas autrement et n'en copiant pas les premiers mots, ainsi qu'il en use à l'égard des écrits qu'il connaissait par lui-même, on peut douter que ce recueil ait existé. Il

(2) *Hæresiaracha Calvinus, cum illius argumentorum nexibus se mordicus teneri sensisset, honestiorumque exitum desperaret, conversus ad injurias,*

Adelmannum imperitum, barbarum sophisamque appellat. Ughelli in episc. Brixienis., t. IV, p. 540.

n'en est pas moins vrai cependant qu'Adelmanné A pouvait avoir écrit grand nombre de lettres, même intéressantes, mais il n'est pas certain qu'on ait jamais été soigneux de les recueillir pour en faire un volume. On a dit ailleurs un mot de celle qu'il écrivit à Guillaume, l'un de ses disciples, et depuis abbé de Saint-Arnoul de Metz et de Saint-Remi de Reims.

3° Il y a d'Adelmanné des rythmes alphabétiques (MAB. *Analect.*, p. 382), c'est à dire une prose cadencée et rimée, dont chaque strophe composée de trois vers commence par une lettre de l'alphabet, depuis l'A jusqu'au Z inclusivement; l'auteur les composa lorsqu'il faisait les fonctions de scolastique à Liège, comme il paraît par la fin. Il s'y est proposé deux objets principaux : d'abord il y fait un portrait très-avantageux du vénérable Fulbert, son maître, dont il relève avec de vives couleurs la doctrine et la manière d'enseigner; ensuite il y donne à la postérité une notice des plus grands hommes de lettres qui s'étaient formés de son temps à l'école de Chartres et à celle de Liège. Quoique la pièce se ressent des défauts de son siècle, elle est néanmoins ingénieuse et a encore d'autres beautés. On a peine à comprendre comment l'auteur a pu dire tant de choses en si peu de mots.

Dom Mabillon l'ayant déterrée dans un manuscrit de Gemblou, est le premier qui l'a rendue publique. Il l'a accompagnée de quelques remarques de sa façon, qui en éclaircissent divers endroits. Mais Sigon, dont il y est parlé, n'est point le célèbre abbé de Saint-Florent de Saumur de même nom, comme le prétend le savant éditeur. C'est un autre Sigon, qui prit soin des funérailles de l'évêque S. Fulbert, et qui fut successivement scolastique et chantre de l'Eglise de Chartres, fort différent de l'abbé Sigon.

Au bout de quarante ans, ou environ, dom Martène et dom Durand, étant tombés sur le même manuscrit de Gemblou, dans lequel ces rythmes sont mêlés avec divers fragments sans ordre, qui concernent le concile tenu à Rome en 1078, sous Grégoire VII, fragments tirés pour la plupart des

écrits de Bérenger, ils les ont publiés de nouveau avec ces mêmes fragments (MAB. *ib.*, p. 113, 114). Dans cette édition se lit à la tête des rythmes, conformément au manuscrit, un petit avertissement de l'auteur à Bérenger. Adelmanné lui dit que cette pièce, qu'il avait faite depuis quelques années, lorsqu'il était encore à Liège, sur la mort de plusieurs de ses amis, connus pour la plupart de Bérenger, lui étant tombée sous la main, il avait cru devoir la lui envoyer. Il est visible par là qu'Adelmanné l'avait jointe à sa belle lettre au même Bérenger; et la place qu'occupent ces rythmes dans la seconde édition dont il s'agit, montre que celui-ci les avait mêlés avec ses papiers. C'est ce qui paraît encore par l'impertinente réponse qu'il y fit, et qui découvre tout à la fois son mauvais goût et son humeur bizarre. Cette réponse se lit au bas des rythmes en ces termes : *Respondit Berengerius : Nascitur ridiculus mus.*

Enfin M. l'abbé Galeardi a publié de nouveau ces mêmes rythmes (*Jour. des Sav.*, *ib.*, p. 657) à la suite de l'opuscule du même auteur, dont on a rendu compte. Cette dernière édition est faite sur celle de dom Mabillon, et l'on n'en a point séparé ses notes.

4° Trithème, qui ne parle point de ces rythmes, ajoute en général à ce qu'il dit de leur auteur qu'Adelmanné avait composé, tant en prose qu'en vers, plusieurs autres écrits, outre sa lettre à Bérenger. Mais ou ils sont encore cachés dans les bibliothèques ou perdus sans ressource. Il semble qu'ils ne l'étaient pas encore tous au temps du même Trithème, qui donne à entendre (*Chr. Hir.*, t. I, p. 180) qu'il avait lu un de ces écrits, dans lequel Adelmanné donnait de grands éloges à Lambert, l'un de ses disciples, moine de Saint-Laurent de Liège, dont il fut ensuite abbé. Il est à la vérité parlé d'un Lambert dans les rythmes alphabétiques, mais celui-ci était un professeur qui avait enseigné à Paris, et qui n'était plus au monde lorsqu'Adelmanné le louait; au lieu que Lambert de Saint-Laurent lui survécut. Ainsi l'écrit désigné par Trithème est différent des rythmes.